



Il était une Foy

Octobre 2017 N°38

Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



**Bonjour
à toutes
et à tous,**

S'adapter encore
et toujours, nous
sommes amenés

à évoluer en permanence.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Avec le sourire et le soleil, les enfants ont retrouvé leurs écoles. Les travaux prévus durant l'été avaient été effectués. Merci à tous ceux qui y ont contribué et plus particulièrement aux agents communaux et aux entreprises. Mais nous voilà à nouveau, entraînés dans une réflexion sur les rythmes scolaires au travers de la Commission rythmes scolaires : 4 jours ou 4,5 jours ?

Par ailleurs, comme vous le savez depuis janvier nous faisons partie d'une intercommunalité de 48 communes et de 34000 habitants. Le 1^{er} semestre a nécessité un travail important des équipes intercommunales, agents et élus, pour caler le fonctionnement de cette entité. Nous réfléchissons maintenant au projet de territoire pour proposer des services au plus près de vos besoins.

Enfin, nos modes de vie évoluent aussi. Nous sommes proches de la métropole et les temps de trajets s'allongent pour ceux qui vont y travailler. Nous serons sans doute amenés à modifier les horaires d'ouverture de la mairie par la mise en place d'une journée avec fermeture tardive pour répondre au mieux à vos attentes.

Quels que soient les sujets, les changements sont incontournables. Positivement, nous devons trouver ensemble les solutions les plus appropriées.

Votre Maire,
François Vives

Multisports

Le city stade de Sainte-Foy



Etape après étape, le projet s'est construit et le city stade est maintenant ouvert.

Rétrospectives

Le besoin était clairement exprimé par les jeunes et par les écoles : disposer d'une aire de sport non loin des écoles et du centre de village. En décembre 2014, lors du conseil municipal, la demande de subvention auprès de la CAF et de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la construction d'un city stade a été votée. En juin 2016, lors de la réunion « Parlons-en », les explications ont été données sur la nécessité de modifier le Plan Local d'Urbanisme pour permettre l'implantation du city stade. L'appel d'offre a ensuite été lancé pour trouver l'entreprise qui allait réaliser l'équipement. Le permis de construire a été déposé. Après quelques semaines de travaux, le terrain a été réceptionné. L'éclairage solaire a été installé. Quelques aménagements aux abords du terrain vont permettre de finir l'ensemble.

Et perspectives

Le terrain est désormais praticable et les premiers utilisateurs sont très contents de pouvoir partager de bons moments. Sans plus attendre, les élèves des écoles peuvent y pratiquer plusieurs sports.

L'inauguration est prévue pour le week-end du Téléthon (8 et 9 décembre). Si vous avez des idées pour cette inauguration, vous pouvez contacter Guillaume Destoumieux au 07 82 12 35 21.

L'équipement a coûté 100 038.00€ HT. Les subventions de la CAF sont de 15 000.00 € et celles de l'état de 45 017.00 €. Le Conseil Départemental devrait aussi contribuer au financement.

Nous espérons que cet équipement sera respecté. Rappelons en particulier qu'il est interdit de rouler avec des véhicules à moteur sur la piste et de fumer sur cette aire de jeux.

Dans votre journal d'octobre...

Appel à candidature > Page 2
Recensement population

Projet > Page 4-5
Nouveau groupe scolaire

Urbanisme > Page 3
3^{ème} modification et révision allégée

Eclairage public > Page 6
Pannes importantes détectées



Appel à candidature

Recensement de la population 2018

Dans le cadre de l'enquête nationale de l'INSEE pour le recensement de la population, la mairie recrute des agents recenseurs. Le recensement se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018.

Obligatoire tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement permet de mieux connaître la population et de réfléchir à ses besoins : construction de logements et d'infrastructures, développement des moyens de transports...

Quelles missions pour les agents recenseurs ?

Les personnes recrutées collecteront des informations dans un secteur bien défini. Elles devront

proposer le recensement en ligne ou/et déposer les imprimés dans les logements, les récupérer après avoir aidé les familles à les remplir si nécessaire, les vérifier, les compléter et les classer.

Quelles compétences ?

La mission d'agent recenseur exige d'être consciencieux, méthodique, disponible, respectueux de la confidentialité, et persévérant car plusieurs visites à domicile sont parfois nécessaires.

Formation des agents

Début janvier 2018, chaque agent recevra une formation obligatoire ainsi qu'un guide pour l'accompagner dans toutes ses démarches.



Elles seront épaulées par un responsable de recensement.

Pour postuler : adresser une lettre de motivation et un CV avant le 1^{er} décembre 2017 à la mairie de Sainte-Foy ou par courriel sur mairie@sainte-foy-de-peyrolles.fr

Carte grise

Du nouveau en ligne

À partir du 24 octobre 2017, les démarches concernant le certificat d'immatriculation de véhicule seront à réaliser via Internet uniquement.

Changer le titulaire du certificat, déclarer la vente de son véhicule, demander un duplicata en cas de vol, de perte ou de détérioration de la carte originale ou encore modifier son adresse sur la carte grise, ces démarches s'effectueront désormais sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr>

L'ANTS offre aussi la possibilité de suivre en ligne le traitement de votre demande de carte grise grâce au téléservice « Où en est ma carte grise ? ».



pas de tels équipements à leur domicile. Des médiateurs sont également présents pour accompagner les usagers dans la réalisation de la démarche.

* Le code cession - Attention : Pour faire votre déclaration en ligne, il est impératif de disposer du code de cession qui doit vous être communiqué par le vendeur lors de la vente !

Pour les passeports et cartes d'identité : l'ANTS propose aussi un service en ligne de pré-remplissage des demandes.

Elections

S'inscrire sur les listes électorales

Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour une inscription en mairie, rendez-vous au plus tard samedi 30 décembre 2017 avant midi.

Pour une inscription en ligne, rendez-vous sur le site internet Service-public.fr jusqu'au dimanche 31 décembre 2017 (vous devrez créer un compte personnel service-public et fournir les pièces justificatives numérisées).

La démarche est gratuite.

Le saviez-vous ?

Les élections sénatoriales

Les sénateurs sont élus :

- pour 6 ans au suffrage universel indirect, renouvelé par moitié tous les 3 ans
- par un collège de « grands électeurs » (députés, conseillers régionaux et départementaux, représentants des Français à l'étranger et délégués des conseils municipaux - 5 pour Sainte-Foy).
- Les délégués de Sainte-Foy n'ont pas voté lors des élections de septembre 2017, ils le feront en septembre 2020.

Numéros

La Mairie à votre service :

2, Avenue du 8 mai 1945

Tél. : 05 61 91 73 09

Fax : 05 67 80 68 51

Astreinte après 18h et WE :

Tél. : 06 37 64 56 23

Courriel : mairie@sainte-foy-de-peyrolles.fr

Site : www.sainte-foy-de-peyrolles.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi 14h-

18h Jeudi 8h30-12h et

14h-18h Vendredi 8h30-

12h et 14h-17h Samedi

8h30-12h

Ecole maternelle :

Tél. : 05 61 91 97 89

Ecole élémentaire :

Tél. : 05 61 91 66 50

Restauration Scolaire :

Tél. : 05 62 23 83 35

ALAE : Tél. : 05 61 91 44 14

Ludothèque :

Tél. : 05 61 91 73 09

Location de salles :

Tél. : 05 61 91 73 09

Autres numéros

La Poste : Tél. : 05 61 91 49 56

CCAS Sainte-Foy :

Tél. : 05 61 91 73 09

Service Action Sociale :

Tél. : 09 72 21 36 29

Pôle Petite Enfance :

Tél. : 05 61 87 13 61

Crèche de Sainte-Foy : le chaudronmagique@people-and-baby.com

Relais assistantes maternelles : Tél. : 06 13 66 45 98

ALSH : Tél. : 05 34 46 30 30

Pôle Emploi : Tél. : 39 49 ou

www.pole-emploi.fr

Assistante sociale :

Tél. : 05 62 13 08 00

Urgences

Samu : 15

Allo Docteur : 3966

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

ErDF : 09 726 750 31

GrDF : 0 800 473 333

Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch :

05 61 56 00 00

Centre anti-poison :

05 61 77 74 47

Enfance maltraitée : 119

Allo-maltraitances : 3977

Violences conjugales :

3919

Urbanisme

Evolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Une 3^{ème} modification et une révision allégée du PLU nécessaires pour mener à bien le projet d'un nouveau groupe scolaire.

La zone dite « les Prés de la ville », a été ouverte partiellement lors de la précédente modification du PLU de Sainte-Foy, pour la création du city stade et d'un projet de lotissement mixte. Aujourd'hui, un projet de nouveau groupe scolaire nous invite à ouvrir cette zone dans sa totalité.

L'ancienne école est devenue trop exiguë, les préfabriqués sont vieillissants, la cantine scolaire n'est presque plus en mesure d'accueillir tous nos enfants dans de bonnes conditions. Il est donc nécessaire d'envisager un projet sur cet espace foncier communal. Cette modification du PLU permettra par la même

occasion l'ouverture d'une « dent creuse » en centre bourg. La contrainte de l'accès au groupe scolaire sur le bas du chemin du Couloumé, nécessitant une rupture du linéaire boisé sur quelques mètres, pourra être levée par une procédure de révision allégée du PLU, procédure règlementaire adaptée à une modification marginale d'un espace boisé classé.

Deux enquêtes publiques auront lieu prochainement sur ces sujets. Les dates seront communiquées par voie de presse, par affichage, sur le site Internet et le panneau électronique de la commune.



Des conseils gratuits Concevoir un projet de construction ou d'aménagement

Vous désirez construire ? Restaurer ? Agrandir ? Transformer un bâtiment ou en aménager ses abords ?



Les professionnels du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme

et de l'Environnement (CAUE) sont à votre disposition gratuitement afin de vous guider et vous orienter dans vos projets.

Le CAUE est un organisme de service public créé à l'initiative du Département, il a pour missions l'information et le conseil aux particuliers et collectivités locales qui désirent construire ou rénover.

Les architectes, urbanistes, paysagistes du CAUE peuvent vous aider dans :

- l'adéquation de votre projet à vos besoins, votre budget, votre terrain...
- le choix de vos aménagements
- le conseil technique, juridique et administratif
- vos relations avec les différents intervenants de la construction.

Pour rencontrer un architecte-conseiller et bénéficier d'un conseil architectural gratuit, prenez rendez-vous auprès du CAUE par téléphone uniquement au 05 62 73 73 62. Préparez votre rendez-vous en apportant des plans, des photos, des croquis, des devis...

Travaux

Fibre optique et montée en débit à Sainte-Foy

Du 2 octobre au 17 novembre, le quotidien des foyens et des usagers de la D632 sera perturbé par une circulation alternée de la Route de Toulouse jusqu'à l'Avenue du 19 Mars 1962.

Cette gêne occasionnelle est provoquée par la mise en place d'un raccordement au réseau fibre optique et par l'implantation d'une armoire avec son interconnexion à la boucle locale et son alimentation électrique.

Dans le cadre du schéma directeur d'aménagement numérique, le syndicat mixte Haute-Garonne Numérique crée un nouveau nœud de raccordement, au niveau du lieu-dit Les Vignes de la Côte, permettant ainsi une montée en débit. Cette montée concernera 620 abonnés sur 815 lignes et le débit attendu sera supérieur à 12 Mbit/s pour 73 % et supérieur à 30 Mbit/s pour 27 % des nouveaux raccordés.



Vous pouvez consulter la carte de Sainte-Foy précisant la montée en débit de chaque zone sur le site Internet de la mairie de Sainte-Foy. L'amélioration du débit devrait être réelle dans le 1^{er} trimestre 2018.

La montée en débit, c'est quoi ?

Un moyen d'améliorer les possibilités offertes par le réseau cuivre actuel (ADSL), en attendant la généralisation de la couverture fibre optique jusqu'au domicile (qui va s'échelonner dans le temps pour des raisons de coûts et de complexité des travaux).

Projet

Un groupe scolaire en préparation pour l'élémentaire

Avec l'appui du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE), une réflexion a été menée en 2016 pour la rénovation du groupe scolaire existant.

Cet avant-projet a montré les limites d'une rénovation : plus de possibilité d'extension au-delà de 8 classes, pas de place pour une cantine ni pour le flux accru des véhicules. D'autres difficultés ont été mises en évidence comme gérer un chantier dans l'espace scolaire, l'obligation de rénover l'existant pour respecter les nouvelles normes et aussi des démolitions pour disposer de place. Le coût estimé par le CAUE était de 1,5million d'euros.

En 2017, un nouvel avant-projet est en cours de réflexion sur le terrain communal de 1Ha sous la maternelle : un groupe scolaire de 8 classes avec une extension possible à 10 classes, une cantine avec self et des locaux pour l'ALAE. Ainsi la crèche, l'école maternelle et l'école élémentaire



En vert : Surface globale du projet - En bleu : Tracé retenu pour une voie à sens unique (objet de la révision allégée du PLU)

seront regroupées sur un même espace près du city stade.

Ce projet est le plus important que la commune aura à développer car le scolaire reste sa compétence principale. La taille est estimée à 2000m² de surface de plancher et 3000m² pour la cour et les stationnements. La réflexion est menée avec l'environnement : la voie de circulation, les espaces verts et bois.

Une Aide à la Maitrise d'Ouvrage

(AMO) va être lancé pour aider à la définition du projet, de son coût et pour la recherche de financements. Un comité de pilotage sera constitué avec les différents acteurs pour aboutir à un projet équilibré. Le planning serait : début 2018 la définition détaillée, en 2018 le travail de l'architecte et la construction en 2019.

Le site actuel pourra alors être dédié à d'autres activités. La réflexion est également en cours.



Travaux d'été

Entretien et maintenance

Cet été et comme chaque année, des travaux d'entretien et de maintenance ont été réalisés dans les écoles de Sainte-Foy par les agents techniques et des entreprises extérieures, quelques exemples :

- Pose d'embouts de chaises au réfectoire de la cantine, qui servent à réduire les nuisances sonores pour les enfants et le personnel
- Entretien et rénovation des portes de la partie restauration scolaire
- Réaménagement de la salle des professeurs de l'école élémentaire
- Remplacement d'un urinoir et création d'un point d'eau à hauteur « des plus petits » dans les sanitaires de l'école élémentaire
- Correction d'un problème d'infiltration d'eau dans une salle préfabriquée.

Ecole maternelle Une nouvelle directrice

Maryse Proença, nouvelle directrice, rejoint l'équipe pédagogique de l'école maternelle.

Arrivée d'une école maternelle de Léguevin, il s'agit pour elle d'une première expérience sur un poste de direction. D'un abord facile et souriant, cette secouriste auprès de la protection civile et pompier volontaire à la caserne de Gimont n'a pas peur de relever des défis. Elle décrit l'école maternelle comme dynamique avec une équipe soudée, où les échanges



sont faciles, y compris avec les parents. Nous lui souhaitons la bienvenue !

En septembre, 164 élèves ont fait leur rentrée à l'école élémentaire et 104 à l'école maternelle.

Crèche intercommunale Une nouvelle directrice

Véronique Lathuillière a pris ses fonctions fin août, à la crèche de Sainte-Foy, en remplacement de Sophie Chamas.

Forte d'une expérience de 18 ans comme directrice de crèche multi-accueil, elle a quitté le Tarn et Garonne pour s'installer dans notre région. Les ateliers initiés l'année dernière, comme l'atelier marionnettes, l'éveil musical ou encore le projet Passerelle avec l'école maternelle vont perdurer. A partir de janvier, d'autres projets verront le jour, mettant l'accent sur le bien-être des enfants tout en favorisant leur autonomie.



Rythmes scolaires

Quel bilan pour quelles perspectives ?

Depuis la rentrée de septembre 2013, les écoles maternelle et élémentaire de notre commune pratiquent la semaine des 4 jours et demi.

Dès la mise en route, une commission « Rythmes scolaires » s'est réunie afin de proposer des activités sur les temps périscolaires et de suivre le déploiement de ce calendrier. Les horaires ont été aménagés en cohérence avec les transports scolaires. L'extension de la maternelle par la construc-

tion d'une nouvelle salle a permis d'améliorer les possibilités de propositions d'activités. Des bénévoles se sont manifestés pour proposer des activités en complément aux nombreuses propositions de l'équipe MJC chargée des animations de l'Accueil de Loisirs associé à l'Ecole et des

intervenants extérieurs financés par la commune.

Le Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017, relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, a ouvert la possibilité d'un retour

à la semaine de 4 jours. Tous les acteurs, enseignants, parents d'élèves et élus sont amenés à réfléchir à nouveau sur ce mode de fonctionnement. Les conseils d'écoles feront la synthèse des propositions qui seront transmises au rectorat pour validation des horaires.

Cuisine partagée

Encore un beau projet qui va aboutir

Ça mijote pour de bon !

Une motivation commune entre l'EHPAD l'Albergue et la municipalité a permis de lancer le projet d'une cuisine partagée.

Les travaux de l'extension et de l'installation de la nouvelle cuisine de l'EHPAD arrivent aujourd'hui à terme.

Il faut maintenant choisir le prestataire qui confectionnera les repas à la fois pour les résidents de l'EHPAD et pour la cantine de l'école. Si les dernières étapes du projet se déroulent comme prévues, le nouveau mode d'élaboration des repas démarrera après les vacances de la Toussaint.

Aujourd'hui les repas sont fabriqués à Blagnac, en cuisine centrale et sont livrés en « liaison



froide». Très bientôt, les repas seront transportés en « liaison chaude » entre l'EHPAD et la cantine.

Un bel exemple de « relocalisation » car les repas de la cantine n'étaient plus produits à Sainte-Foy depuis 2003 !

Restauration scolaire et activités périscolaires

Le paiement en ligne bientôt disponible



La mairie de Sainte-Foy mettra prochainement à votre disposition un service de paiement en ligne de la restauration scolaire, des activités périscolaires et du centre de loisirs de vos enfants.

Ce e-service sera ouvert aux personnes détentrices d'une carte bancaire.

Les 10-17 ans

Activités MJC

Pour les vacances de la Toussaint, la MJC de Saint-Lys propose aux jeunes des activités et animations avec un thème différent chaque jour.

- Du 23 au 27 octobre : Que se cache-t-il derrière les thèmes « Policier », « Science-fiction », « Western », « Action » et « Aventure » ?
- Les 30 et 31 octobre ce sera « la



micro semaine »... avec ludothèque, kinball - tchoukball, marché cuisine et ciné halloween. La MJC sera fermée les 2 et 3 novembre. Le tarif des demi-journées varie

de 1,60€ à 4€ selon le quotient familial CAF. Pour plus d'information, rapprochez-vous de la MJC de Saint-Lys au 05 62 14 06 61 ou sur www.mjc-saintlys.fr

Lol Existentiel...

Antoine, 3 ans, en sortant de sa toute 1ère matinée d'école, dit à sa grand-mère :

- C'est trop cool l'école !
- Après un petit temps de réflexion, il ajoute pensivement
- Le seul problème c'est qu'il n'y a que les filles qui ont des toilettes normales...pour les garçons, la maitresse nous a bien montré les trucs blancs contre le mur...
- Ça s'appelle des urinoirs ! lui répond sa grand-mère
- C'est ça ...mais le problème c'est que je ne sais pas comment on fait caca debout... !!



Piétons

Marcher le long des routes en toute sécurité

Les règles suivantes sont impératives mais faites toujours appel à votre bon sens.

Quand il n'y a ni trottoir ni accotement

Si je suis seul(e) « Je dois marcher à gauche ». Pourquoi ? Marchez sur le côté gauche de la route de manière à voir arriver les voitures en face de vous. Etre face à un danger potentiel permet de se mettre sur le bas-côté et d'éviter l'accident.

Si nous sommes en groupe de

moins de 20 personnes.

Marchez en file indienne du côté gauche de la route pour les petits groupes.

Si nous sommes en groupe de plus de 20 personnes

Marchez en colonne de deux du côté droit de la route.

Dans tous les cas, il faut que le groupe ne fasse pas plus de 20 mètres de long pour que les voitures puissent vous dépasser. En cas de groupe très important, faites des petits groupes espacés d'au moins 50 m pour laisser la place à un véhicule de se rabattre.



Source : <http://www.securite-routiere.gouv.fr/>

Pour assurer votre sécurité

Portez des habits clairs et fluorescents le jour et des vêtements réfléchissants ou avec des bandes réfléchissantes visibles la nuit. Faites attention à l'ap-

proche des virages, les automobilistes peuvent ne pas vous voir, ou vous voir uniquement au dernier moment.

Utilisez votre bon sens, supposez toujours que les automobilistes ne vous ont pas vu et agissez en fonction de cela (arrêtez-vous, serrez-vous sur le bord, etc.)...

Vivre à Sainte-Foy en 14-18 Automne 1917



Les mutineries dans les tranchées qui ont duré jusqu'en juillet ont été réprimées. Le froid s'installe dès le mois d'octobre. Après trois ans de guerre, les élèves vont retrouver les bancs de l'école.

Depuis le début du conflit, une culture de guerre destinée aux enfants est largement appliquée. Toutes les leçons prennent appui sur la guerre comme le met en évidence la lecture des programmes d'éducation morale de 1916. A Sainte-Foy, dans les

classes de M.Girou et de Mlle Regraffe comme dans tout le pays, les enfants constituent la «petite armée de l'arrière». Les circulaires du ministère de l'Instruction Publique organisent les «journées du poilu» ou celle des «orphelins de guerre» et les quêtes qui vont avec, assurées par les élèves. En novembre 1917 a lieu le 3ème emprunt National. Les autorités comptent sur les écoles pour affermir le moral de la nation et sur les enfants pour collecter de l'argent, les journaux les appellent les «chercheurs d'or».



Etat civil

Du 16 juin au 25 septembre 2017

Naissances

CAZES Mathilde
DELSENNE Eléonor
FALETTI Tyana
PLOUZEAU CAUSSÉ Tonin

Mariages

BOURDET Emilie et
LE FAUCHEUR Marc
DAL GRANDE Emmanuelle et
PERRIN François
MENOIRE Edwige et
BRUNIALTI Laurent

Décès

AUSSEL Jacki
AUTHIER née GIMET Noémie
DA CUNHA née DA SILVA Rosa
DANGLA Léon
GAUSSERAN née DULON Marcelle
HERNANDEZ Daniel
LOUGAILLON née LAIRS Yvette
MOUROCQ Michel
VINAS née SOTO Marie Louise
VIVIES Marius

Eclairage public

Pannes importantes détectées

L'éclairage de la commune vieillit!

Certains points lumineux ou zones d'éclairage sont déjà répertoriés hors d'usage, notamment aux lieux-dits Minjoulet et En Castagné, sur les Routes de Rieumes, Saiguède et Toulouse. Un diagnostic complet énergétique et technique de l'éclairage public a

été réalisé par le Syndicat départemental d'électrification de la Haute-Garonne (SDEHG), le plan pluriannuel de rénovation qui avait été établi, doit être revu en donnant la priorité aux zones défaillantes. Les informations concernant la suite de ce dossier seront diffusées dans les prochains numéros de ce journal et sur le site Internet de la commune.



Bienvenue Au nouveau Lieutenant

Le Lieutenant Jean-Philippe Savoia est le nouveau commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Saint-Lys depuis le 1er août 2017.

Ancien sous-officier, ayant notamment servi dans le Loir-et-Cher et à Paris, le Lieutenant Savoia souhaite mettre à profit cette expérience pour servir la population et prévenir les actes de délinquance.

La brigade de Saint-Lys a la responsabilité de 12 communes et fait partie de la communauté de brigades Saint-Lys /Plaisance du Touch qui est la plus grosse unité de la compagnie Toulouse Mirail.

Cette communauté de brigades périurbaine composée d'une quarantaine de gendarmes a un territoire d'intervention de plus de 55 000 habitants.



Bien chez soi !

Animations culturelles

Des ateliers collectifs pour le maintien à domicile des personnes de 60 ans...et plus.

L'espérance de vie, heureusement en augmentation, nécessite d'imaginer des solutions pour faciliter le maintien à domicile dans de bonnes conditions. Aujourd'hui, les travaux d'adaptation des logements restent envisagés très tardivement, une fois le besoin devenu urgent et la personne en situation de fragilité.

Les ateliers du « Bien chez soi » ont pour objectif de sensibiliser en priorité les retraités sur les comportements du bien vieillir afin de préserver un maximum leur autonomie au sein d'un logement sain, économe, sûr et confortable.

Ces ateliers sont animés par des ergothérapeutes, des conseillers en économie sociale et familiale (CESF), des travailleurs sociaux



ou des spécialistes de l'habitat. Chaque professionnel apporte des conseils adaptés aux espaces de vie des participants, en insistant sur les gestes à adopter et les détails pratiques. Des guides pédagogiques sont remis aux participants afin qu'ils puissent reproduire chez eux les bonnes pratiques.

Près de chez nous :

Le 25/10/2017 : spectacle gratuit

à 14h30 à la Halle aux Marchands de Rieumes.

Le 16/11/2017 à 14h30 à la salle du Pigeonnier, 380 rue du Pigeonnier, Rieumes : atelier astuces et conseils pour bien vieillir chez soi. Le 8/11/2017 à 14h30 mairie de Lherm : astuces et conseils pour le logement.

Inscription à SOLIHA Haute-Garonne au 05 62 27 51 85 ou par mail à soliha31@soliha31.fr



Appel à bénévoles Journées Européennes du Patrimoine 2018

Le comité du patrimoine prévoit d'organiser un rallye sur la commune sur le thème « Les moyens de locomotion de 1900 à nos jours ». Le comité cherche des bénévoles pour monter à bien ce projet mais également les moyens de transport qui pourraient être utilisés ce jour-là. Si vous êtes intéressés, contacter la mairie ou l'un des membres du comité. Les réunions ont lieu le 3^{ème} vendredi du mois à 19h à la mairie. Tél. 05 61 91 73 09

A découvrir

Film « L'ABC de Sainte-Foy »

Marie Tiberghin de l'association Nature Midi-Pyrénées a réalisé un film sur l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Sainte-Foy. Rendez-vous sur le site Internet de la mairie de Sainte-Foy ou sur YouTube pour visionner ce film.



Chapelle Sainte Anne

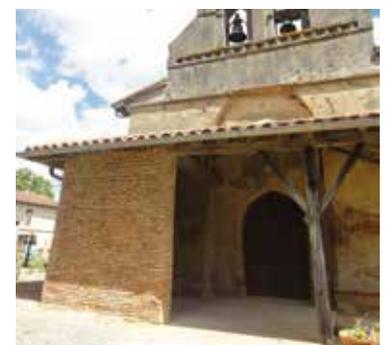
Les travaux continuent

La restauration des murs extérieurs achevée fin juillet, laisse apparaître une chapelle rajeunie faite de briques et galets. La rénovation du clocher sera la prochaine étape de cette fin d'année 2017. Les dons sont toujours bienvenus.

L'Association Patrimoine Salvétat (APS) envisage pour 2018 la restauration des fenêtres et de certaines peintures intérieures. L'association fait appel à tous bénévoles qui voudraient participer à ces travaux mais aussi aider lors des manifestations (loto du 12 novembre 2017).

Afin de valoriser les travaux en cours, le comité du Patrimoine en partenariat avec l'APS a organisé une visite de la chapelle et des douves de la Salvétat lors des Journées Européennes du Patrimoine.

La municipalité et l'APS attendent avec impatience la fin des travaux pour remercier tous les généreux



donateurs lors d'une inauguration festive. A ce jour, grâce à votre générosité, 12 615 € ont été collectés !

Pour faire un don

Récupérez un formulaire de don à la mairie de Sainte-Foy ou faites votre don sur le site de la Fondation du Patrimoine (conditions de souscription et de déduction d'impôts sur ce site). <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-de-sainte-foy-de-peyrolieres>

Si vous voulez suivre la progression des travaux, un site a été créé : <https://myalbum.com/album/STMJFoBxUaXr>

Anniversaire Bicentenaire

200 ans ! C'est le bel anniversaire qui sera célébré par la Congrégation Notre Dame de la Compassion le samedi 21 octobre prochain.

Les Sœurs de Notre Dame de la Compassion organisent à Sainte-Foy cette fête du bicentenaire, qui accueillera les membres des communautés de la Congrégation et les visiteurs qui souhaiteront s'y joindre.

Au programme de ce 21 octobre : la Messe d'action de grâce à 16h à l'Eglise de Sainte-Foy, une rétrospective de la vie des communautés à 17h30 à la salle des fêtes, suivie du verre de l'amitié.

Un peu d'histoire

La Congrégation a été fondée à Toulouse le 2 novembre 1817 par Maurice Garrigou, prêtre



diocésain. Il demande à Jeanne-Marie Desclaux d'être co-fondatrice de cette nouvelle Congrégation. Son but est l'éducation chrétienne des filles et le soin des pauvres par tous les moyens possibles.

A Sainte-Foy, la Congrégation des religieuses de Notre Dame de la Compassion ouvre les portes du couvent de l'Albergue en 1930 pour accueillir des personnes convalescentes. En 1951, cette structure obtient un agrément

comme maison de repos et de convalescence.

Actuellement, la Congrégation est implantée dans 6 pays : en France (8 communautés), en Espagne (15 communautés), en Argentine (3 communautés), au Pérou (4 communautés), au Venezuela et au Cameroun (1 communauté).

Les Sœurs de Notre Dame de la Compassion sont toujours présentes à Sainte-Foy au 8, allée des Tilleuls.



Octobre

Sam. 14 oct.

Loto des écoles à 21h

Par l'AFPEL, Salle des fêtes

Novembre

Du 1^{er} au 5 nov. Séjour rando

Costa brava

Par Sent'Aure

Dim. 12 nov. à 10h45

Cérémonie du 11 novembre 1918

Monument aux Morts

Dim. 12 nov. à 15h

Loto Patrimoine

Par l'APS, Salle des fêtes

Sam. 18-25 nov. à 20h30

et **dim. 26 nov** à 15h

Spectacle de variétés du CAT'S

Salle des fêtes

Décembre

Ven. 1^{er} soir et 2 déc. journée

Marché de Noël-Vide jouets

Par l'AFPEL, Salle des fêtes

Sam. 9 déc. à 14h

Inauguration du city stade

Avec tournoi amical

Dim. 10 déc. à 9h30

Téléthon à Sainte-Foy

Départ de la salle des fêtes

Dim. 10 déc. de 8h à 17h

Bourse aux jouets et aux livres

Par les Fidésidiades en Savès

Salle des fêtes

Dim. 17 déc. de 10h à 12h

Passage du Père Noël en calèche

Place Henri Dunant

Dim. 17 déc. à 12h

Repas des aînés

Par le CCAS, Salle des fêtes

Tous les dimanches

Marché de plein vent

de 8h à 12h

CCAS

Repas de Noël des aînés



Le Centre Communal d'Action Sociale de Sainte-Foy organise le repas de Noël le dimanche 17 décembre à la salle des fêtes de Sainte-Foy pour les Foyens de 65 ans et plus.

Ce repas est ouvert uniquement aux aînés de la commune et à leur conjoint, un groupe de mu-

siens animera l'après-midi.

Le menu détaillé et le coupon-réponse sera envoyé par courrier mi-novembre. Réservation en mairie sur présentation du coupon-réponse et du règlement (participation de 7€ par personne).



Tout est lié ! L'info en général et en détail

Les annonces diffusées par la municipalité sur le panneau lumineux de la commune sont assez succinctes de façon à ce que vous puissiez les lire lors de vos passages en voiture.

Pour obtenir un complément d'information à ces annonces, rendez-vous sur le site Internet : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



La mairie à votre service

Contacteur la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51
Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23 - Courriel : mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr
Horaires d'ouverture : Du lundi au mercredi : 14h - 18h > Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 18h
> Vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h > Samedi : 8h30 - 12h

www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



Responsable de publication : François VIVES

Réalisation : aldorande-communication - Impression : Editions Bucerep, tél : 05 61 21 15 72

Imprimé sur papier PEFC. Ont participé à la réalisation de ce bulletin : Le maire : François

VIVES, le Comité communication : Dominique GUYS, Sylvie DUPIN,

Aniko SAGODI, Joëlle ESCALLE, Bernard REMY, Véronique PORTE.

Coordination : Sandrine GRI.